

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°17 du 12 avril 2013

**PARTIE TEMPORAIRE
Etat-Major des Armées (EMA)**

Texte n°14

TABLEAU N° 1518/DEF/DCSCA/SD_AS/B.LOG

relatif aux prix complets en 2013 des principales tenues confectionnées en mesure industrielle pour le personnel de l'armée de terre, le personnel de l'armée de l'air et des principales tenues interarmées confectionnées en mesure industrielle.

Du 12 mars 2013

DIRECTION CENTRALE DU SERVICE DU COMMISSARIAT DES ARMÉES : *bureau « officiers responsables de filières »*.

TABLEAU N° 1518/DEF/DCSCA/SD_AS/B.LOG relatif aux prix complets en 2013 des principales tenues confectionnées en mesure industrielle pour le personnel de l'armée de terre, le personnel de l'armée de l'air et des principales tenues interarmées confectionnées en mesure industrielle.

Du 12 mars 2013

NOR D E F E 1 3 5 0 4 1 4 B

Références :

Décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 (JO n° 174 du 28 juillet 2005, texte n° 3 ; BOC, p. 6245 ; BOEM 120-0.1.3).

Décret n° 2009-1178 du 5 octobre 2009 (JO n° 231 du 6 octobre 2009, texte n° 19 ; signalé au BOC 42/2009 ; BOEM 105.2.1, 110.2) modifié.

Arrêté du 14 décembre 2009 (JO n° 296 du 22 décembre 2009, texte n° 22 ; signalé au BOC 3/2010 ; BOEM 110.3.2.3, 110.3.3.3, 110.3.4.4, 111.3.3, 112.2.3, 113.8, 114.3.3.2, 510.1.1, 510.1.3, 511-0.1.1, 511-0.2.1, 512.1.1, 512.3.2) modifié.

Instruction n° 30550/DEF/DCCAT/ORH/PM du 1er juillet 2002 (BOC, 2002, p. 5507 ; BOEM 550.2.1).

Texte abrogé :

À compter du 1er janvier 2013 : tableau n° 466/DEF/DCSCA/SD_AS/BRL du 30 janvier 2012 (BOC N° 12 du 9 mars 2012, texte 12).

Référence de publication : BOC N°17 du 12 avril 2013, texte 14.

Les tarifs figurant ci-après sont applicables à compter du 1^{er} janvier 2013.

1. TENUE DE CÉRÉMONIE ET TENUE DE SERVICE COURANT DE L'ARMÉE DE TERRE (TERRE DE FRANCE OU BLEU CHASSEUR), TENUE DE L'ARMÉE DE L'AIR ET TENUE INTERARMÉES EN MESURE INDUSTRIELLE.

Les tarifs d'imputation au compte courant d'achat du carnet d'habillement (en points) ou prix complets des tenues de l'armée de terre, de l'armée de l'air et interarmées (en euros), comprennent :

- le prix du tissu ;
- le prix du marché de confection ;
- l'intervention du maître ouvrier tailleur pour la prise des mesures ;
- le jeu de boutons estampés et leur pose.

Les fourreaux d'épaules, les insignes de collet métalliques et la plaquette patronymique ne sont pas inclus dans ces tarifs.

Dans certaines circonstances (par exemple : tailles exceptionnelles), la réalisation de ces tenues peut être effectuée en confection sur mesure par les maîtres ouvriers tailleurs.

TENUES ET EFFETS.	PERSONNEL OFFICIER ET NON OFFICIER DE CARRIÈRE OU SOUS CONTRAT (EN POINTS OU EN EUROS).
TENUE DE L'ARMÉE DE TERRE (TERRE DE FRANCE OU BLEU CHASSEUR).	
Tenue du personnel masculin.	
Tenue complète (veste et pantalon).	212,40
Veste.	152,92
Pantalon.	59,48
1 veste et 2 pantalons.	271,88
Manteau.	161,60
Tenue du personnel féminin.	
Veste seule.	157,74
Jupe été.	78,16
Jupe tenue de service courant (TSC).	82,80
Pantalon.	58,28
Manteau.	164,51
TENUE DE L'ARMÉE DE L'AIR.	
Tenue du personnel masculin.	
Veste.	149,06
Manteau.	193,34
Tenue du personnel féminin.	
Veste.	135,75
Manteau.	197,42
TENUE INTERARMÉES.	
Tenue du personnel masculin.	
Tenue complète (veste et pantalon).	252,78
Veste.	187,54
Pantalon.	65,24
1 veste et 2 pantalons.	318,02
Manteau.	227,78
Tenue du personnel féminin.	
Veste.	191,94
Jupe serge ployester laine (SPL) 190.	80,79
Jupe croisé laine polyester (CLP) 340.	82,23
Pantalon.	63,92
Manteau.	231,19

BLOUSON.	PERSONNEL OFFICIER ET NON OFFICIER DE CARRIÈRE OU SOUS CONTRAT (EN EUROS).
Blouson armée de terre.	440,71

2. TEXTE ABROGÉ.

Le tableau n° 466/DEF/DCSCA/SD_AS/BRL du 30 janvier 2012 relatif aux tarifs de cession ou d'imputation des principales tenues confectionnées en mesure industrielle en 2012, est abrogé à compter du 1^{er} janvier 2013.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*Le commissaire général de 2^e classe,
sous-directeur « achats-soutien »,*

Alain RIBES.